

Décision n° EI-2024 - 24 portant sur l'accréditation du doctorat WASCAL Changement climatique et ressources en eau délivré par l'Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Le Président du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,

Vu le code de la recherche, notamment ses articles L. 114-3-1 à L. 114-3-6 ;

Vu la délibération du collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur n° 2022-5-01 du 29 septembre 2022 relative aux critères d'accréditation d'un doctorat à l'étranger ;

Vu la décision n° 2023-9 du 16 mars 2023 relative à la procédure d'accréditation à l'international par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

Vu la convention n° DEI_20220407 du 12 mai 2022 relative à l'évaluation/accréditation de sept formations, délivrées par des centres de formation et de recherche affiliés au réseau WASCAL répartis dans sept pays d'Afrique subsaharienne ;

Vu l'avis de la Commission d'accréditation du 25 avril 2024,

Décide :

Article 1^{er}

Après avoir constaté que le doctorat Changement climatique et ressources en eau délivré par l'Université d'Abomey-Calavi, Bénin, répond aux quatre critères d'accréditation, adoptés par le collège du Haut Conseil le 29 septembre 2022, de la manière suivante :

CRITÈRE 1 : LA POLITIQUE DU DOCTORAT

Le doctorat WASCAL Changement climatique et ressources en eau (GSP CC&WR) est très pertinent étant donné les défis sociétaux et scientifiques qu'il aborde, et son accueil par l'Université d'Abomey-Calavi s'aligne bien sur les forces thématiques de l'université. Des liens pourraient être développés avec d'autres programmes de formation de l'UAC similaires au GSP CC&WR en intégrant les efforts d'enseignement et de recherche. Le développement de partenariats publics/privés et nationaux/internationaux pour le programme renforcerait sa capacité à relever les défis et à générer des impacts positifs sur les questions liées à l'eau dans la région de l'Afrique de l'Ouest dans le contexte du changement climatique. Les développements actuels de l'Institut national de l'eau (INE), y compris sa désignation comme centre d'excellence, la construction d'un nouveau bâtiment et la création d'une nouvelle école doctorale dans un nouveau cadre juridique (2022), constituent un moment opportun pour renforcer le soutien à ce doctorat. Dans le cadre de la nouvelle école doctorale des sciences de l'eau, aux côtés de deux autres doctorats, des synergies collaboratives doivent être conçues conjointement. Ce contexte offre une occasion opportune de s'appuyer sur les résultats de l'évaluation internationale et de réaligner complètement ce programme sur les nouveaux cursus de masters et de doctorats.

CRITÈRE 2 : LES DISPOSITIFS DE FORMATION, D'ACCUEIL ET D'ENCADREMENT DES DOCTORANTS

Le premier semestre de cours à l'UAC constitue un mécanisme précieux pour préparer tous les étudiants à leurs projets de recherche dans leurs pays d'origine, en s'appuyant sur les compétences acquises au cours de leurs études de master. Cependant, une révision complète du programme et de l'organisation de ce semestre est nécessaire pour tenir compte de l'hétérogénéité des profils des étudiants et pour mettre à jour et rationaliser l'architecture des modules d'enseignement. Des améliorations peuvent être apportées pour soutenir la maturation des projets de recherche parallèlement aux enseignements, en collaboration avec des co-superviseurs. La forte production d'articles scientifiques du programme est très bonne et pertinente dans son domaine scientifique. Une participation accrue des anciens étudiants et des partenaires socio-économiques pourrait enrichir les perspectives sociétales et scientifiques du programme. L'efficacité de la co-supervision impliquant un professeur de l'équipe doctorale, un scientifique du pays d'origine et éventuellement un scientifique d'Allemagne varie. Il convient de clarifier la procédure de soutenance, ce qui pourrait être fait par la création de la nouvelle école doctorale en sciences de l'eau à l'UAC.

CRITÈRE 3 : L'ATTRACTIVITÉ, LA PERFORMANCE ET LA PERTINENCE DU DOCTORAT

Le programme d'études supérieures sur le changement climatique et les ressources en eau jouit d'une réputation croissante dans le monde universitaire et parmi les candidats potentiels. Bien que le processus de recrutement bénéficie de cette réputation, des efforts devraient être faits pour encourager un ratio hommes-femmes plus équilibré et pour documenter le processus de manière plus complète. Il serait utile d'améliorer la visibilité du DOCTORAT en veillant à ce que les informations diffusées soient régulièrement mises à jour. Les anciens étudiants des trois premières promotions ont pour la plupart trouvé un emploi dans le secteur universitaire et contribuent activement à la formation académique des doctorants par le biais de séminaires mensuels. Leur implication pourrait aller jusqu'à la révision du programme de formation lui-même. Une approche basée sur les compétences devrait être développée en collaboration avec des partenaires socio-économiques et opérationnels afin d'aborder l'ensemble du continuum science-société lié à l'eau et au changement climatique. Cette approche permettrait de créer davantage d'opportunités d'emploi pour les anciens participants au programme GSP et d'améliorer le renforcement des capacités dans les pays du réseau WASCAL.

CRITÈRE 4 : LE PILOTAGE ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DU DOCTORAT

Le programme d'études supérieures sur le changement climatique et les ressources en eau bénéficie du système d'assurance qualité de son université d'accueil pour la sélection des doctorants et du personnel enseignant. Toutefois, dans la pratique, les étudiants sont recrutés et suivis tout au long de leur formation et de leur recherche selon les processus et les normes de la WASCAL. Si le financement des projets de thèse par WASCAL favorise la réussite des étudiants, il est essentiel d'évaluer précisément leurs besoins et de leur assurer un financement flexible au cours de leurs études. La qualité du programme de formation n'est pas systématiquement contrôlée, malgré l'implication de deux organes de gouvernance. Pour combler ces lacunes, il est important de développer des mécanismes de suivi global de la qualité du programme (évaluation de l'enseignement, du contenu du programme, suivi de l'encadrement des étudiants, etc.) et d'amélioration continue, potentiellement sous la direction du LSAB, de l'ISAB et éventuellement de la School of Postgraduate Studies. Des mécanismes de médiation externes pourraient également être introduits dans le programme afin de résoudre les difficultés des étudiants de manière impartiale. L'introduction d'une approche fondée sur les compétences dans la formation améliorerait l'intégration des diplômés sur le marché du travail. Un suivi étroit des parcours professionnels des anciens étudiants par le biais d'interactions avec ces derniers contribuerait également à permettre également d'orienter le programme de doctorat et d'améliorer sa pertinence en termes d'agenda de recherche et de renforcement des capacités. Faciliter la centralisation des résultats de la recherche du GSP CC&WE, y compris les publications et les portefeuilles de compétences, sur le site web WASCAL-UAC faciliterait la diffusion des connaissances et l'accès à celles-ci.

Article 2

Le doctorat WASCAL Changement climatique et ressources en eau délivré par l'Université d'Abomey-Calavi, Bénin est accrédité pour une durée de cinq ans à compter de la date de la présente décision.

Article 3

Cette décision est assortie des recommandations suivantes :

- Aligner le doctorat sur la nouvelle structure organisationnelle de l'INE et d'autres doctorats afin d'identifier les synergies et les possibilités d'activités conjointes.
- Réviser le programme de formation de six mois pour mettre à jour et articuler les priorités émergentes et les approches de pointe. Introduire des cours facultatifs et des ressources en ligne pour permettre aux étudiants de rattraper les prérequis.
- Procéder à cette révision en s'appuyant sur une équipe consolidée de professeurs afin de co-concevoir le programme de formation, et augmenter la part de didactique pratique dans les laboratoires de l'INE ou d'autres partenaires du doctorat.
- Favoriser des interactions plus étroites avec les professionnels et les acteurs socio-économiques pour assurer la pertinence et l'applicabilité des projets de recherche. Établir des partenariats avec des services opérationnels pour faciliter le transfert et renforcer l'interface science-pratique.
- Définir une politique de publication claire et cohérente, et améliorer le soutien aux doctorants dans le processus de publication.
- Consolider la politique concernant la mobilité en Allemagne pour un séjour scientifique et les mécanismes de soutien.

- Souligner l'importance de la maturation des propositions de recherche avant de commencer le travail sur le terrain, afin de garantir un budget adéquat, des procédures de collecte de données et un plan de mobilité internationale.

Article 4

La présente décision sera publiée sur le site internet du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Fait à Paris, le 14 juin 2024

Le président par intérim
signé
Stéphane LE BOULER